

PREMIER DE L'ABONNEMENT  
Edition Quotidienne.  
POUR LES ETATS-UNIS...  
POUR L'ETRANGER...

Le Numéro Cinq Sous

PREMIER DE L'ABONNEMENT  
Edition Hebdomadaire.  
POUR LES ETATS-UNIS...  
POUR L'ETRANGER...

# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

POLITIQUE, LITTÉRATURE. PRO ARIS ET FOCIS. SCIENCE, ARTS.

1er Septembre 1827 NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 8 MAI 1912 85ème Année

## LE DEVOIR.

Sous ce titre "Le Temps" de Paris, publie le bel article suivant, inspiré par le meurtre de l'inspecteur Jouin, tué comme on le sait le 24 avril, par le bandit Bonnot :

L'horrible catastrophe qui vient après tant d'autres d'atteindre les défenseurs de l'ordre dans notre cité nous impose une série de devoirs. D'abord et avant tout, celui de rendre hommage à ces admirables serviteurs, modestes et dévoués jusqu'à la mort, qui sont allés affronter dans leurs repaires les pirates des banquets avec un courage si tranquille, que beaucoup l'ont déploré en l'admirant. Il y a dans cette simplicité du devoir accompli quelque chose de très haut et de très noble qui dépasse tous les éloges. L'opinion publique a déjà décerné les palmes du martyre à ces héros. Les pouvoirs publics feront certainement leur devoir pour que les survivants soient récompensés à la mesure de leur courage, et pour que la mémoire des disparus soit honorée de la façon grandiose qu'exige la noblesse de leur dévouement.

Mais cet hommage rendu, aussitôt se pose dans nos esprits la question angoissante que bien des fois déjà nous avons agitée. La société est-elle suffisamment armée dans sa lutte contre le crime ? Les lois sont-elles assez sévères ? N'a-t-on pas, dans le désir respectable de protéger la liberté individuelle, fait la part trop belle aux criminels, et la tâche trop difficile à la société qui se défend et qui doit se défendre ?

Un premier point semble hors de doute : c'est que sont insuffisantes les peines qui frappent l'entente entre malfaiteurs. Comme tout le monde en ce siècle, mais à leur manière, ceux-ci ont compris les bienfaits de l'association, et de plus en plus l'accomplissement d'un crime prend la forme d'un acte d'une société organisée. Il est certain, les événements qui viennent de se dérouler le prouvent, que sans les liens qui unissent ces abominables gredins (disons le mot), non pas seulement avec leurs véritables complices, mais avec les indicateurs de coups à faire, avec les recéleurs, avec les "associés", en un mot, la répression des crimes, la capture des criminels seraient presque faciles. Voyons donc comment sont punies ces catégories de personnes. L'article 268 du Code pénal punit de trois mois à deux ans d'emprisonnement et au plus "quiconque aura recélé des personnes qu'il saura avoir commis des crimes comportant peine afflictive". Il est permis dans l'état actuel des choses de trouver la peine un peu mince. Quant à l'association de malfaiteurs, la loi du 18 décembre 1893, insérée au Code pénal dans les articles 265 et 266, dit que quiconque sera affilié à une association formée dans le but de préparer et de commettre des crimes contre les personnes sera puni des travaux forcés à temps. Celui qui se sera contenté "de sciement et volontairement favoriser les auteurs des crimes en leur fournissant des instruments, moyens de correspondance, logement, ou lieu de réunion", sera puni de la réclusion, c'est-à-dire de cinq ans d'emprisonnement au moins.

Eh bien, dût-on nous inculper de férocité, il nous semble que ces peines ne sont pas proportionnées à l'audace des malfaiteurs, et qu'en présence de forfaits pareils à ceux qui épouvantent Paris et la France depuis des mois, les associés des criminels devraient être considérés comme les complices même des crimes, et risquer comme eux la peine capitale. Qu'on en croie les hommes compétents, cette crainte salutaire est encore le seul moyen de faire passer dans ces âmes dégénérées le petit frisson avant-coureur des réflexions et des savants abstentions.

Mais quand on aura réformé la loi pénale sur ces deux points spéciaux (et il serait urgent de le faire), il faut bien dire qu'on aura complété d'une façon à peu près satisfaisante l'arsenal des lois répressives. Celles-ci existent en nombre ; elles abondent même

## elles soient si difficilement applicables, qui ne comprend pas pourquoi des barrières imprévoyantes empêchent les bonnes volontés d'appliquer ces lois et de défendre la société menacée.

## Les élégances berlinoises

En 1812, Dominique Larrey fut nommé chirurgien en chef et parti pour Berlin, où il dressa le plan de ses ambulances avec le concours de médecins allemands. Mari fidèle et père sensible, il entretenait une correspondance assidue avec sa famille ; l'"Intermédiaire des Curieux" en publie une lettre qui contient un récit émouvant d'une visite à Charlotenbourg, au manoir de la reine Louise, et une piquante description des élégances berlinoises, il y a cent ans : "Depuis notre arrivée, nous n'avons cessé d'avoir de la neige et un froid rigoureux ; aussi n'étais-je sorti que pour mes devoirs et visiter les hôpitaux. Aujourd'hui, pour la première fois, nous avons un beau soleil, duquel j'ai profité pour voir les curiosités de Berlin et ses promenades. Elles étaient remplies de personnes des deux sexes. Les dames cherchent à imiter et à suivre les modes de Paris ; à la vérité, c'est toujours une année après. Ainsi les chapeaux à plumes sont en grande vogue ; mais, comme les plumes seraient trop chères, on les imite avec du coton cardé teint de différentes couleurs. Les chapeaux sont faits avec de la paille d'avoine et les rubans sont comme vos feux ; les robes sont à queue traînante sur les allées de sable comme dans les appartements à parquets cirés, inconnus à Berlin ; les manches de ces robes imitent de grands sacs à farine attachés à leurs épaules, que les vents enfant comme les voiles d'un vaisseau, et sans la largeur et la longueur de leurs pieds, qui leur fournit un point d'appui solide, elles seraient enlevées comme autant de pelisses. Pauvres femmes ! La promenade se continue jusqu'au soir, au moment du souper. Ces belles s'empresstent de quitter leurs robes et les chapeaux à plumes pour manger un peu de choucroute et de pommes de terre arrosées avec quelques verres de bière. Voilà une partie des coutumes des dames de Berlin."

## Les glaces du Louvre.

La direction des musées nationaux, cédant au vœu public, a résolu, parait-il, de supprimer enfin les glaces malencontreuses qui nous cachent, depuis plusieurs années, tous les chefs-d'œuvre du Louvre, écrit un chroniqueur parisien. Sous prétexte de mettre les tableaux à l'abri, M. Dujardin-Beaumez les avait rendus tout à fait invisibles, et l'on se demandait si c'était bien la peine de conserver à grands frais des peintures si coûteuses quand des armoires à glace auraient fait le même effet. Le désir de les protéger contre l'injure des rayonnements ou des fous était assurément louable ; mais le moyen est inefficace et même dangereux, car une vitre à briser n'arrête pas les maniques et elle souille les tableaux. Il est vrai que plusieurs musées, notamment ceux de Londres, avaient donné l'exemple ; mais le climat de l'Angleterre, l'humidité, le brouillard, qui pénètrent jusque dans les salles, sont autant d'excuses qui n'existent pas chez nous. D'ailleurs, tous les visiteurs de la National Gallery se souviennent d'avoir pesté devant ces toiles miroitantes qui ne leur renvoyaient que leur image et celles de leurs voisins. Remercions le nouveau sous-secrétaire d'Etat d'avoir entendu les réclamations des habitués du Louvre. Souhaitons aussi qu'il leur rende bientôt l'usage de Pascal et Daru, fermé depuis sept ans par son prédécesseur ; qu'il comble les abîmes et abaisse les monstres dans le jardin situé en face de l'Oratoire ; enfin, qu'il fasse disparaître les effreux balustrades et les vases ridicules qui déshonorent les squares du Carrousel.

## Pantalons rouges.

La commission chargée, à Vienne, d'étudier certains projets de modifications à apporter aux uniformes de l'armée, vient d'exprimer le vœu que le pantalon rouge fût conservé à la cavalerie. Or, on ignore généralement chez nous pourquoi les cavaliers autrichiens portent le pantalon rouge. Cela date d'une cinquantaine d'années. Maximilien d'Autriche, devenu empereur du Mexique, voulait avoir une armée à l'image des troupes françaises. A cet effet, il avait commandé aux fabricants de Brunn et de Reichenberg des quantités considérables de drap rouge. Les industriels autrichiens se méfiaient de l'aventure mexicaine. Ils déclarèrent ne pas consentir à exécuter les commandes de Maximilien que si l'Empereur, son père, voulait bien en garantir le paiement. La condition fut acceptée. Quand survint la catastrophe de Queretaro, les fabricants informèrent donc le cabinet de Vienne qu'ils tenaient à sa disposition les draps laissés pour compte de Maximilien. Justement les troupes autrichiennes étaient revenues des campagnes de Bohême et d'Italie en assez mauvais état. Le besoin de les habiller de neuf se faisait sentir. Si l'on utilisait les draps du Mexique ? Ce qui fut fait. Et voilà comment le pantalon rouge "français" est devenu le pantalon des cavaliers d'Autriche.

## Nul n'est prophète en son pays

C'est pourquoi M. Henri Brisson, qui vit le jour à Bourges, ne donnera point son nom à l'une des avenues de cette ville. Ainsi en décidèrent des conseillers municipaux qui n'appréciaient point, comme il le faudrait, l'honneur de compter le grand homme du parti radical au nombre de leurs compatriotes. Il n'y aura donc point à Bourges de rue Henri-Brisson. En revanche, il s'en fallut de peu qu'il n'y eût un boulevard Eugène-Brisson. Car l'auteur de la proposition entendait glorifier toute la famille et effacer, ainsi qu'il disait, le souvenir des divisions qui s'étaient élevées jadis entre le président de la Chambre et son cousin Eugène, maire de Bourges. La majorité du Conseil, un peu dédaigneuse, tout en écartant Henri, avait accepté Eugène.

## CHOSSES ET AUTRES.

L'aventure est plaisante, et elle ravira les féministes. Deux commandes du département du Nord, Wacourt et Gaemappe, se laissent depuis quelque temps à la barbe et aux cheveux, et elles s'en fèrent à Arras, chez un maître perruquier où, pendant trois longs mois, elles apprennent la science difficile du coup de rasoir et du jeu des ciseaux. Puis elles rentrent dans leurs foyers. Et, depuis, Wacourt et Gaemappe sont d'honorables commandes à Evr Moutier, Angèle Pannequin et Suzanne Darau tendent, rasent et coiffent à souhait leurs compatriotes, et font des affaires d'or ! Les féministes vont être bien contents.

## DEPECHEES TELEGRAPHIQUES

### Victoire des Italiens sur les Turcs.

Rome, 7 mai.—On apprend par dépêche reçue ici de l'île de Rhodes que 3,000 soldats turcs qui se battaient sous les murs de la ville de Rhodes ont été dispersés par les troupes italiennes et ont battu en retraite à l'intérieur de l'île.

### AU MEXIQUE.

Escalon, Mexique, 7 mai.—Le général insurgé Pascual Orozco a refusé de reconnaître le gouvernement provisoire établi par Emilio Vasquez Gomez à Iruaz, samedi dernier. Orozco est à l'heure actuelle campé avec son avant-garde à 103 milles au sud de Chihuahua, et un combat est imminent entre ses forces et celles du général Huerta.

Victoria, Col. Brit., 7 mai.—Le croiseur anglais "Algerine" a quitté Esquimaux ce matin pour le Mexique où il a reçu pour mission de protéger les intérêts anglais.

### Les Délégués Français à Québec.

Québec, 7 mai.—Les membres de la délégation française, venus en Amérique pour le troisième centenaire de Champlain sont arrivés hier à Québec, et pendant leur séjour ici seront les hôtes du Lieutenant Gouverneur Langelet. Hier soir le "premier" de la province de Québec, Sir L. Omer Gouin, a offert un banquet en leur honneur.

### Les victimes du "Titanic."

Halifax, N. E., 7 mai.—Le Rév. H. W. Cunningham, pasteur de l'église St George, qui a accompagné le vapeur "Minia" dans sa croisière à la recherche des cadavres de victimes du "Titanic", a déclaré aujourd'hui que la plupart des victimes n'étaient pas mortes noyées comme on le croyait généralement, mais avaient succombé au froid et aux privations. Cette opinion du Rév. Cunningham est basée sur les constatations du médecin du "Minia".

### Le testament de Mme Baker Eddy.

Concord, N. H., 4 mai.—Une des clauses du testament de madame Mary Baker G. Eddy, fondatrice du "Christian Science Church", mentionne que la valeur de ses propriétés évaluées à environ \$2,000,000, doit être remise à la "First Church of Christ Scientist" de Boston.

### Navire en détresse.

New York, 7 mai.—Dans les milieux maritimes on est très inquiet sur le sort du bateau allemand "Augsburg", qui est parti le 2 février dernier avec un million de dollars de marchandise. Une dépêche reçue aujourd'hui annonce que le croiseur allemand "Bremen" qui est allé à la recherche du "Augsburg", n'a pas de nouvelle de ce bateau. Les dernières nouvelles reçues du "Augsburg" remontent au 11 mars dernier. Le "Augsburg" avait un équipage de 36 hommes et était commandé par le capitaine Winter. Il allait en Australie.

## LE RECENSEMENT.

Washington, 7 mai.—Le Bureau de recensement fédéral a publié aujourd'hui un rapport donnant le nombre des illettrés par Etat. Voici le rapport qui concerne la Louisiane et le Mississippi : Mississippi—Population totale des habitants ayant au moins 10 ans et au-dessus : Année 1910, 1,293,180 ; le nombre des illettrés atteint 290,235, soit, 22,4 0/0. Louisiane—Population totale des habitants ayant au moins 10 ans et au-dessus—Année 1910, 1,213,576 ; le nombre des illettrés atteint 352,179, soit 29 0/0. Mississippi—Population des habitants ayant au moins 10 ans et au-dessus : en 1900, 1,098,394 ; le nombre des illettrés était de 351,461, soit 32 0/0. Louisiane—Population des habitants ayant au moins 10 ans et au-dessus : En 1900, 990,634, le nombre des illettrés était de 351,145, soit 35,5 0/0. La population blanche ayant au moins 10 ans et au-dessus en 1910 : Mississippi : 564,222, le nombre d'illettrés atteint 30,063, soit 5,3 0/0. Louisiane : 687,004, le nombre d'illettrés atteint 97,444, soit 14,2 0/0. La population blanche ayant au moins 10 ans et au-dessus en 1900 : Mississippi : 458,467, le nombre des illettrés était de : 36,844, soit 8 0/0. La population blanche ayant au moins 10 ans et au-dessus en 1900 : Louisiane : 524,753, le nombre des illettrés était de : 96,551, soit 18,4 0/0. La population nègre ayant au moins 10 ans et au-dessus en 1910 : Mississippi : 727,951, le nombre des illettrés atteint : 259,438, soit 35,6 0/0. La population nègre ayant au moins 10 ans et au-dessus en 1900 : Louisiane : 525,450, le nombre des illettrés atteint 254,148, soit 48,4 0/0. La population nègre ayant au moins 10 ans et au-dessus en 1900 : Mississippi : 638,646, le nombre des illettrés était de 313,312, soit 49,1 0/0. La population nègre ayant au moins 10 ans et au-dessus en 1900 : Louisiane 638,598, le nombre des illettrés était de 284,028, soit 61,1 0/0.

La loi de Lynch.  
Columbus, Miss., 7 mai.—Un nègre du nom de George Edd, accusé d'avoir blessé Madame Thomas Dee, femme d'un commerçant très connu, et son fils, a été arrêté par plusieurs citoyens lundi soir et pendu à un arbre. Madame Dee et son fils avaient été attaqués samedi soir après qu'ils eurent quitté leur plantation, à 16 milles au sud d'ici. Madame Dee fut blessée à la figure et son fils au bras et à l'épaule. Madame Dee, à la suite de ses blessures, a perdu la vue ; son fils, lui, est moins sérieusement atteint. Avant d'être pendu, Edd a avoué son crime. Sitôt que l'attentat fut commis, des chiens policiers furent lancés sur les traces de l'agresseur et à cinq heures ils s'arrêtaient devant la porte de Edd. Ce dernier fut aussitôt emmené par les vigiliants et il confessa qu'il avait été aidé dans cette lâche agression, par deux autres nègres employés dans les plantations des blessés. La police voulait protéger Edd mais force resta à la populace qui pendit le noir à un arbre. Pendant son bref interrogatoire Edd a dit qu'il avait commis son crime parce que le jeune Dee avait refusé de lui avancer une paire de chaussures.

Conférence Internationale de la Croix Rouge.  
Washington, 7 mai.—La neuvième Conférence de la Croix Rouge a été ouverte ce matin à Washington. Tous les pays civilisés du globe sont représentés par des délégués. En l'absence du président Taft, c'est le sénateur Root qui a souhaité la bienvenue aux délégués.

## La campagne électorale.

Baltimore, 7 mai.—Les résultats des élections primaires qui ont eu lieu lundi dans l'Etat de Maryland indiquent que M. Roosevelt l'emporta par une voix de majorité sur son concurrent, le président Taft. Du côté démocrate, c'est M. Champ Clark qui a obtenu le plus de voix, suivi de près par M. Woodrow Wilson. —Fallon, Nevada, 7 mai.—La Convention Républicaine de cet Etat a nommé mardi six délégués qui recevront pour mandat de voter pour M. Taft à la Convention Nationale de Chicago. La minorité a voté des résolutions en faveur de la nomination de M. Roosevelt, mais celles-ci ont été écartées. —Cincinnati, Ohio, 7 mai.—Le président Taft, pour la première fois depuis plusieurs semaines, a renoncé pour un jour aux soucis de la campagne électorale pour se reposer et se récréer. Il a assisté dans le courant de l'après-midi à une partie de baseball entre les équipes de Cincinnati et Philadelphie et dans la soirée a présidé l'inauguration du Festival de Mai. M. Taft reprendra demain ses pégrinations dans l'Etat pour y poursuivre sa campagne électorale.

## Accident de chemin de fer.

Columbus, C. du S.—7 mai.—Une vingtaine de personnes au moins ont été blessées quand le train No. 31 du Southern Railway allant de Washington à Jacksonville, a déraillé à trois milles au nord de Columbia, mardi matin à 8 heures. Deux sleepers et le wagon-restaurant ont versé. Un train de secours a ramené les blessés à Columbus. La plupart des voyageurs ont pu continuer leur route. L'accident a été causé par la rupture de l'essieu d'une des roues motrices de la machine.

## Arrestation prochaine de Pitt.

Baltimore, 7 mai.—Un télégramme reçu aujourd'hui, annonce que Pembrok W. Pitt qui s'occupait de la vente des grains, et qui s'est enfui d'ici après avoir commis des détournements pour \$300,000 vient d'être expulsé de Grèce. Quand il sera arrivé à Naples, Italie, il sera arrêté par la police qui a pris des dispositions spéciales en vue de cette arrestation. Il n'y a pas de traité d'extradition entre les Etats Unis et la Grèce, et Pitt fut expulsé du territoire grec sur les instances du gouvernement américain. On avait relevé les traces de Pitt, dans la Caroline du Nord, en Floride, au Honduras, à Cuba, New York, Naples et Athènes.

## Appel des Chinois du Mexique aux Etats-Unis.

Washington, 7 mai.—Plusieurs centaines de Chinois, qui se sont enfuis de Coahuila, Mexique, ont demandé au gouvernement américain de leur donner un asile temporaire et de les protéger. Ces Chinois se souviennent des massacres qui eurent lieu l'année dernière à Torreón, et ne tiennent pas à subir les mauvais traitements des insurgés mexicains. Le gouvernement d'Etat s'occupera de cette question.

## Réunion annuelle des Shriners.

Los Angeles, Cal., 7 mai.—Le premier meeting de l'"Imperial Council" en rapport avec la 38ème assemblée annuelle de l'Ordre du Mystic Shrine, a eu lieu hier soir. La candidature aux fonctions de "Imperial outer guard" est circonscrite entre MM. E. A. Cutts, de Savannah, Ge, et James McCandless, de Honolulu.

## Les pensions.

Washington, 7 mai.—Le rapport des deux chambres du Congrès sur le bill du service général des pensions, a été voté aujourd'hui par le Sénat. Ce bill pourvoit à une augmentation du budget de \$22,000,000 pendant les cinq prochaines années.